

CANTINES SCOLAIRES DE LA COMMUNE VI

Où sont les 30 millions F CFA ?

Bientôt la rentrée scolaire 2021-2022, les comités de gestion scolaire (CGS) de la commune VI n'ont pas encore vu la couleur de l'argent destiné au démarrage des cantines scolaires. Le maire Boubacar Keita qui est mandaté pour faire un appel à fonds au nom du CGS refuse pour des raisons jusqu'à présent inconnues. Les cantines n'existent que de nom car les moyens financiers et les infrastructures nécessaires manquent. Une trentaine de millions est allouée pour l'alimentation scolaire.

Ce refus du maire de la Commune VI bloque le fonctionnement des cantines des écoles publiques. On dénombre 6 cantines en Commune VI : 3 à Banankabou, 2 à Sénou et une à Sogoniko. Les différents montants alloués à chacune sont : 6 584 157 pour les 501 logements A ; 9 563 580 pour Missabougou A ; 4 634 658 pour Missabougou B ; 4 977 966 pour Sénou base A ; 4 413 960 pour Senou B ; 4 401 699 pour Magnambougou projet C.

« Nous avons eu ces cantines grâce aux efforts du CGS. C'est notre propre démarche qui a permis leur création. Maintenant il y a ce blocage pour le démarrage des cantines. Le maire de la Commune VI, Boubacar Keita, a bloqué le mandat et nous ignorons la raison. Nous ne comprenons pas la cause. Nous avons entrepris beaucoup de démarches auprès du gouverneur, sans succès » a révélé Bekaye Diarra, coordinateur du CGS de la Commune VI.

Après une dernière rencontre entre le maire de la Commune VI et le comité de gestion scolaire, Boubacar Keita a dit selon nos sources, que la ville de Bamako n'a même pas droit à des cantines. A son avis, le besoin ne se présente pas à Bamako. Le comité scolaire qui s'est battu corps et âme pour obtenir le décret de création des cantines, a essayé de faire entendre au maire que cette affaire émane d'une loi qui se doit d'être appliquée.

« Nous avons épuisé toutes les démarches. Même le Centre national des Cantines scolaires lui a envoyé une lettre pour lui demander de mettre l'argent à la disposition du CGS. Ce n'est pas l'argent de la mairie. Ce sont les ressources transférées par l'Etat. Le maire a juste le rôle de donner son avis au régisseur pour qu'on puisse faire la demande des fonds. Il doit juste faire l'appel de fonds au nom du Comité de gestion scolaire. C'est ce qu'il refuse de faire » affirme nos interlocuteurs.

Le comité a fortement dénoncé cela car pour ses membres, cela sous-entend un détournement. Ils lui ont d'ailleurs rappelé que ce fonds est destiné pour l'alimentation des élèves.

Les responsables du comité se disent prêts à attaquer le maire pour détournement de fonds, s'il s'entêtait à l'utiliser à d'autres fins. Pour eux, l'argent doit uniquement servir à préparer les enfants à épuiser leur année scolaire.

Les membres du comité souhaitent juste que le maire les accompagne pour la bonne cause des enfants défavorisés. En réalité ces enfants ne trouvent pas quotidiennement les trois repas de la journée.

« Nous sommes dans la précarité pour accompagner ces jeunes. Ni l'argent de l'année précédente ni celui de cette année n'est mis à notre disposition. L'année dernière l'argent alloué s'élevait à 40 millions. À cause du maire, les cantines scolaires, depuis leur création ne sont pas opérationnelles » informent-ils.

Bekaye Coulibaly, coordinateur général du CGS a affirmé que récemment, l'ensemble des bénéficiaires, à compter lui, étaient avec quelque- uns des adjoints au maire Boubacar Keita, notamment le cinquième adjoint Abdallah Diarra et le régisseur.

« Nous avons tout discuté, et on pensait déjà qu'on avait eu un terrain d'entente malheureusement c'est resté statu quo. A défaut de voir le maire à ce sujet, il nous a avertis de ne pas lui mettre la pression que ce n'était pas encore la reprise des écoles. Nous lui avons dit qu'attendre encore, nous mettra en retard car nous avons des achats à faire. On lui a dit que nous voulons prendre le devant car nous sommes une nouvelle création et qu'on n'avait pas des infrastructures nécessaires. Les discussions sont finies en queue de poisson. Si le problème persiste, nous amènerons le dossier au vérificateur général » a prévenu le coordinateur.

Fatoumata Kané

Cet article est publié dans le cadre du

Projet d'investigation de la fondation Tuwindi